



<http://www.avenir-hospitalier.fr>

Fondateur d'Action Praticiens Hôpital avec la CPH

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



Intersyndicale regroupant les syndicats suivants :



Syndicat National des Gynécologues Obstétriciens de France



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes-Réanimateurs élargi



Syndicat Martiniquais des Hospitaliers



Syndicat National de Généralistes Cliniciens



Syndicat des Médecins de SAMU URGENCE

Communiqué de Presse Avenir Hospitalier du 8 septembre 2016

« Nous devons maintenant adresser un signal fort aux Pouvoirs Publics ! »

Depuis plus de 4 ans, le gouvernement alterne promesses, commissions, réflexion et reculades. Nous n'avons toujours rien obtenu de concret pour l'attractivité des carrières hospitalières et, **à l'heure où près de 30 % des postes de Praticiens Hospitaliers sont vacants**, ce chiffre et nos conditions de travail s'aggravent chaque année. **Le ministère de la Santé doit prendre la mesure de l'urgence à intervenir efficacement pour répondre aux attentes des praticiens hospitaliers. Pour l'instant, la seule mesure d'attractivité concrète est la retraite à 72 ans !!! et malgré nos avis incessants aucune des mesures qui auraient pu concerner les praticiens hospitaliers titulaires n'a été discutée (24H = 5 demi journées, temps de travail adapté aux carrières hospitalières avec temps non clinique, rémunérations plus attractives).**

Avenir Hospitalier s'associe aux revendications inscrites dans le **préavis de grève des soins urgents et non urgents déposé par le SNPHARE dans les hôpitaux pour le 26 septembre, désormais soutenu par la CPH. AH et les organisations syndicales qui la composent appellent les trois autres Intersyndicales de praticiens à s'y associer.**

Les médecins libéraux viennent d'obtenir une revalorisation substantielle du prix de la consultation, âprement négociée. Mais **l'Hôpital qui, chaque jour, accueille davantage les patients** n'accueille plus les médecins. Il continue de les tenir hors ses murs, sauf à les engager comme mercenaires dans un intérim médical légalisé et quasiment hors de contrôle des directions locales, ou à les transformer en médecins nomades au sein des GHT.

Cette augmentation permanente de la charge de travail avec toujours moins de moyens oppose une contradiction éclatante aux discours de la ministre Marisol Touraine qui avait pourtant commencé son ministère par un « Pacte de Confiance » qui n'a rien apporté 4 ans plus tard. Aujourd'hui, sur le terrain quotidien, c'est la défiance devant une promesse non tenue.

Nous appelons à soutenir massivement le mouvement de grève totale du 26 septembre avec tous les Praticiens Hospitaliers et à reconduire la grève de la Permanence des Soins tant que nous n'aurons pas obtenu nos revendications de base, légitimes et simples :

- Participation à la permanence des soins de **24 H reconnue à hauteur de 5 DJ sur le tableau de service, mesure d'équité entre praticiens réclamée par les 5 intersyndicales.** Possibilité pour tout praticien hospitalier d'avoir la maîtrise de son temps de travail sans subir le flou réglementaire actuel à son seul détriment ! **Ouverture de négociations pour modifier l'article 2 de l'arrêté du 30 avril 2003** avec décompte en temps continu pour tous les praticiens, sauf demande expresse à rester en demi-journées. **20% de temps non clinique contractualisé avec dimensionnement des équipes le permettant.**

-Une revalorisation substantielle de **l'Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif** qui représente un engagement de 20% de notre temps et doit donc représenter au moins 20% de notre salaire soit **un minimum 1000 € nets pour le 4^{ème} échelon.**

-La **création d'un 14^{ème} échelon** pour encourager les Praticiens expérimentés à rester à l'Hôpital Public

-Le **démarrage de la carrière au niveau du 5^{ème} échelon** actuel afin d'en finir avec la baisse de salaire du début de carrière après le Clinicat.

Toutes ces revendications ont été portées par Avenir Hospitalier depuis plusieurs années avec une insupportable suite de promesses non tenues de la part du ministère : ÇA DOIT CESSER ! Les promesses doivent devenir des actes, conformes aux besoins, pour que la carrière de Praticiens Hospitalier redevienne enfin attractive !

Contact :

Max-André DOPPIA Président
Pôle Anesthésie Réanimation SAMU-Coordination CHU CAEN 14033 Caen Cedex 09
tél. 06 83 37 62 64 ou 02 31 06 47 36 (secrétariat)

president@avenir-hospitalier.fr www.avenir-hospitalier.fr